

10 Impasse des jardins
BP 1 - 44440 Teillé
02 40 97 23 15

mairie@teille44.fr

Horaires de la mairie

- * Du lundi au samedi de 9h00 à 12h
- * Le vendredi après-midi de 14h à 16h30

Horaires de la poste

- * Du lundi au vendredi de 9h00 à 12h
 - * Le samedi de 9h00 à 11h30
- Tél : 02.40.97.26.00

Agenda du mois

Mai

- 21 & 22 - Y'AKAPELLA
21 & 22 - Bourse Puériculture
22 - Journée des Moulins
29 - Chœurs d'Opéras
31 au 18/06 - Portes Ouvertes Poly-sons

Juin

- 4 - Fête des associations
12 - Rando Cyclo Club
14 - Soirée Conférence Débat
18 - Fête de l'école J.Demy
18 - Solstice d'été « Parc de Sculptures »
19 - Fête de l'école St Pierre
25 - Festival Tilliacum
26 - Elections

Juillet

- 6.7 & 8 - Eco R'aide 7ème Édition

Animation bibliothèque - lire page 5
Club des Ainés - lire en page 3



Les permanences de Vivre Teillé Autrement

se font le dernier samedi de chaque mois sur rendez-vous au 06.67.33.83.89

TEILLÉ—Actualités



n° 860

Juin 2016

ETA T CIVIL

Naissances : le 14 avril - RENCIEN Milan

Municipalité

Prudence sur l'ensemble des routes de la Commune suite au point à temps (gravillonnage)



Les filles et les garçons nés en Avril, Mai, Juin 2000 sont invités à venir en Mairie, le mois de leur 16 ans, munis de leur carte nationale d'identité et du livret de famille.

Problèmes de chenilles sur vos pins ?

Une campagne de lutte collective va avoir lieu sur votre commune.



Inscrivez vous auprès de votre mairie avant le 2 septembre

Il s'agit d'une lutte biologique par pulvérisation, depuis le sol, de bacille de Thuringe. Cette matière active, sans danger pour les humains, les animaux et l'environnement, ne détruit que les Chenilles quand elles l'ingèrent en même temps que les aiguilles de pin.
Afin de suivre le cycle biologique de l'espèce, les traitements se dérouleront jusqu'à fin décembre. Ainsi, les Chenilles ne se nourrissent plus. D'autres solutions restent toutefois possibles.

Vous serez prévenu/e, par courrier, de la date prévue pour notre passage dans la semaine qui précède. (Il est possible d'intervenir en votre absence.)

Forfait pour 1 à 5 arbres traités	65,00 €
Forfait pour 6 à 10 arbres traités	94,00 €
Forfait pour 11 à 15 arbres traités	123,00 €
Forfait pour 16 à 20 arbres traités	153,00 €
Forfait pour 21 à 30 arbres traités	183,00 €
Forfait pour 31 à 40 arbres traités	212,00 €
Forfait pour 41 à 50 arbres traités	242,00 €

Barèmes 2016
Prix TTC, valables uniquement dans le cadre de la lutte collective.

Pour toute information complémentaire, vous pouvez contacter : ffdgdon44@wanadoo.fr - 02 40 36 83 03 - www.fgdgon44.fr



Numérotation des Villages

Distribution des numéros aux habitants des villages de Teillé.



Le samedi 11 juin de 9h00 à 12 h00 dans la salle du conseil municipal

Pour les personnes qui ne pourront venir ce samedi, les plaques seront disponibles à partir de cette date aux heures d'ouvertures de la Mairie.

En raison de la « FÊTE DES ASSOCIATIONS »

Qui aura lieu le samedi 4 Juin 2016

La circulation sera fermée.

Du vendredi 3 Juin 17 heures au dimanche 5 Juin 2016 à 12 heures.

Secteur du Chemin de la Halte à la place du Marché

(Un accès sera possible au magasin Proxi).

Merci aux riverains de prendre des dispositions afin de déplacer leurs véhicules à cette occasion.

Appel à la population

Si vous avez un peu de temps et êtes intéressés pour faire le dépouillement lors des prochaines élections en date du 26 juin. Merci de vous signaler à la Mairie en précisant vos disponibilités.

Nous poursuivons la liste des soldats de Teillé morts pour la France.

Au cours de ce mois de **Mai 1916** nous avons à déplorer les décès de :

Le 5 - Julien PERRAY (21 ans) né le 26 août 1894 au village du Bois Bautier, tué à l'ennemi à Esnes combats de Verdun (Meuse)

Le 6 - Edouard GOUTIERE (22ans) né le 13 octobre 1893 à la Gare de Teillé - Mouzeil, résidant à Angers, décédé à l'Hôpital N°1 de Saint-Cloud (Seine et Oise) des suites de ses blessures.



Vous avez du 1er mai au 15 juin pour inscrire ou réinscrire vos enfants au service de transports scolaires pour la rentrée de septembre 2016.

Nouvelle inscription : vous pouvez vous inscrire directement par Internet sur le site <http://sedeplacer.loire-atlantique.fr> ou à la mairie.

FÊTE DES ASSOCIATIONS

samedi 4 juin 2016
dans le bourg de 10h à 19h
le rendez vous de la vie associative

Création Commissions Culture & Sports et Communication

LES ASSOCIATIONS

Les artistes de demain	Eola	Association Maison de retraite
L'Outil en main	Fcmtl	Les ateliers numériques (VTA)
Amicale laïque	3 PPP	Comité des courses hippiques
Poly-Gammes	Qi gong	Générations Mouvement
Club Pongiste	Tiliacum	SOS urgences maman
APE St Pierre	C'Osmose	Transports solidaires
Cyclo-club	Petit à Petit	Accro modèles
Articom	New Rancard	Poly-Sons
		Amharclann

LE PROGRAMME

10h00 Poly-Sons: cours de musique ouvert au public

10h30 Promenade animée d'environ 3 km
(découverte du parcours fitness et des surprises...)

12h00 Le Pizzapéricanto ouvert à tous
(déposez vos pizzas à faire cuire dans le four dès 10H30)

14h15 La sieste musicalochantoparlée

15h00 Transats et chaises longues

15h00 Démonstration de Qi gong

15h30 Musique avec Poly-Sons

16h00 Animation vocale par Poly-Gammes

17h00 Spectacle avec New Rancard

18h30 Le Clotûrobal avec Amharclann

THEATRE

ARMAT

PLACE DE L' EGLISE

BOURG

THEATRE

PROXI

ARMAT

PLACE DE L' EGLISE

TOUTE LA JOURNÉE de 10H à 19H

Stands tenus par les associations

Ateliers « découverte »

Présence le la Maison de Services SIVOM secteur Riaillé

Portes ouvertes à la Résidence de la Sainte Famille

Structures gonflables pour enfants

Balades en calèche

?

?

?

?

?

Bar

La bibliothèque déambule

Barbabapa

Restauration sur place

?

?

?



PORTES OUVERTES A LA RESIDENCE DE LA SAINTE FAMILLE DE TEILLE

Dans le cadre du Forum des Associations du samedi 04 juin 2016, la Résidence de la Sainte Famille de Teillé organise un après-midi « PORTES OUVERTES » de 14 à 18 heures.

A cette occasion, les Administrateurs et la Direction recevront les visiteurs pour les accompagner vers les divers niveaux d'hébergement récemment rénovés en passant par les salles d'Animation et de Restauration.

Vous découvrirez notamment au 3^{ème} étage, un ensemble de locaux totalement repensés pour le bien-être et la détente des Résidents avec une diversité d'espaces dans une ambiance reposante bercée par les bruits d'eau et les chants d'oiseaux. A ce niveau, vous y trouverez un salon de coiffure, un espace convivial pour les Résidents accueillant leurs familles, un espace lecture et bibliothèque, un espace vitrines, un espace-détente avec tout un pan de mur végétalisé, une zone Kiné et enfin, un local dédié à un vélo virtuel équipé de vidéo-projection sur grand écran pour un parcours laissé au choix du « cycliste ».

Au terme de votre visite, le verre de l'amitié vous sera offert.



Le comité des fêtes sera heureux de vous accueillir dans leur stand près de Proxi pour la journée des associations le 4 juin. Nous vous présenterons notre comité, notre association et une balade en calèche pourra être possible.

Ce jour là, exceptionnellement, nous faisons un tarif préférentiel pour les exposants de notre vide-grenier le 3 juillet suivie de nos courses de chevaux.

Le 4 juin, le tarif sera de 8E l'emplacement de 6x4m et 16 euros les 2 au lieu de 10E l'un et 18 les 2. Profitez en!!!

Nous espérons vous voir nombreux à notre stand.

Hippiquement vôtre

Le comité des fêtes hippiques

Vie associative Teilléenne



Samedi 18 juin 2016

Fête de l'école Jacques Demy à partir de 15H00 au plan d'eau de Teillé sur le thème du :

« VIVRE ENSEMBLE - LA DIFFERENCE»

Pour se restaurer :

Bar
Grillades / Frites
Bonbons
Crêpes
Chichis
Barbe à papa



Pour s'amuser :

Jeux pour petits et grands
Pêche à ligne
Pêche aux canards
Chamboule tout
Tir au but
Maquillage
Structure gonflable ...

Repas du soir:

Cette année encore, possibilité de plateau repas le soir sur réservation, avant le 11 juin 2016, au 06.77.99.84.87



Menu :

5€ enfant - 7€ adulte
Melon
Moules/frites ou saucisses/frites (au choix)
Tarte aux fruits
Café offert pour les adultes



Organisée par l'Amicale Laïque de Teillé



KERMESSE ECOLE SAINT PIERRE

LE 19 JUIN 2016 AU PLAN D'EAU
Défilé, danse des enfants et animations
(pêche à la ligne , tirs au but, concours de palets, maquillage ...).

Amicale des Retraités

Vie du Club : le 1^{er} et le 3^{ème} jeudi du mois à 14 h 30

Pique nique : le vendredi 1er juillet à Riaillé à partir de 10h00 au Lavoir.

Fête Départementale : le jeudi 7 juillet à la salle Escale de Rets à Sainte Pazanne, s'inscrire dès que possible avant le 12 mai 2016. Un car est affréter par l'association.



PORTES OUVERTES A L'ECOLE DE MUSIQUE POLY-SONS

L'Ecole de musique Poly-Sons ouvre ses portes pendant 3 semaines du 31 mai au 18 juin. Vous pouvez assister à un cours :

- * d'éveil musical pour les enfants de MS – GS – CP – et CE, le samedi matin à Riaillé
- * de piano, le vendredi à Teillé
- * de guitare à Teillé, les lundi soirs, mardis soirs, jeudi soirs
- * de flûte traversière, le mercredi à Teillé
- * de basse / batterie / pratique de groupe, le lundi soir et samedi matin à Riaillé
- * de chant / chorale adulte et chorale enfant, le mercredi à Pannecé
- * de formation musicale (solfège), les mardis et jeudis à Riaillé.

Merci de prévenir de votre présence à l'un de ces cours par mail ou téléphone.

A noter que les inscriptions pour la rentrée 2016 /2017 se feront le 4 juin de 10h à 19h lors de la fête des associations à TEILLÉ où les élèves feront leur concert de fin d'année.

Deux autres permanences pour les inscriptions auront lieu les samedis 18 juin et 2 juillet de 10h30 à 12h00 à l'école de musique Poly-Sons – 2 place de l'Eglise à TEILLÉ.

Pour tout renseignement complémentaire, vous pouvez nous joindre : 07.82.39.52.68 ou ecoledemusiquepolysons@gmail.com
en vous connectant sur le site polysons.net (rubrique « Pratique » puis « Contact ») Les 7 membres du CA.

Actualités divers

Biblio Pil
EN PAYS D'ANCENIS
Découvrir
2015 / 2016
Faites le plein de culture !

contes et harpe

Bibliothèque de Teillé
Mercredi 25 mai
de 16h 30 à 17h 30

 Brigitte Baronnet vous contera des histoires au son de sa harpe celtique

Public familial (parents et enfants).
Animation gratuite, suivie d'un goûter

Toutes les animations des 27 bibliothèques sur www.pays-ancenis.com



Communauté de Communes du Pays d'Ancenis (COHPA)
Centre administratif « Les Ursulines » - Quartier Robin
CS 50201 44156 ANCENIS Cedex
Tél. 02 40 96 31 89



Soirée conférence débat



COMMENT PARLER DE LA MORT AUX ENFANTS ?

Animée par Nicolas PERALDI
Psychologue à l'Ecole des Parents et des Educateurs de Loire-Atlantique

Mardi 14 juin 2016 à 20h30
Salle de la Riante Vallée
RIAILLE


RAM du SIVOM du Secteur de Riaillé
02.40.80.77.16
ram-sivom-riaille@orange.fr

Soirée gratuite et ouverte à tous

LE CHOEUR UNIVERSITAIRE DE NANTES
sous la direction de Ghislain Louvet

CHANTE LES

CHOEURS

D'OPÉRAS

CHIEN-FU CHAO au Piano

LE 29 MAI 2016 à partir de 12h00

apéro-concert Chant'petre

AU «PARC DE SCULPTURES MONUMENTALES TEILLÉ-MOUZEIL»
LA PETITE FOURNERIE, 44850 MOUZEIL

PRIX LIBRE

Renseignements : choeurunivnantes.fr / 07 80 08 27 76



Les Ateliers Ti'Bouts

Organisés régulièrement, Les Ateliers Ti'Bouts proposent à tous les enfants de 0 à 6 ans et à leurs parents, de partager un moment ludique d'échange créatif, juste pour le plaisir de "faire ensemble"...

Ils ont lieu sur la commune de Trans-sur-Erdre : le lundi, mercredi et jeudi dans les locaux de la halte-garderie, pour y participer, il suffit de vous inscrire par mail : ateliers.tibouts@apeed.fr une participation de 1€ par enfant est demandée.

Planning des activités	
Mai / Juin 2016	
	Mercredi 18 (16h - 17h)
	Jeudi 26 (9h30-10h30)
	Lundi 30 (9h30-10h30)
	Mercredi 22 (16h30-17h30)
	Mercredi 29 (16h30 - 18h)
	Argile
	Transvasement
	cuisine
	Peinture ballon
	Lecture animée par Claire Baumard
	Grand jeu de fin d'année + goûter

Les Ateliers sont organisés par les parents bénévoles de l'**APEED**
Association **Petite Enfance Erdre et Ronneau** - rue des Lilas - 44 440 Riaillé.

Plus d'infos sur le site internet de l'association : www.apeed.fr

Solstice d'été au Parc de Sculptures Monumentales
Samedi 18 juin à partir de 19 h 30

19 h 30 : pique-nique en commun, chants, musique
21 h 00 déambulation dans le Parc avec le groupe Sant Yann
22 h 30 coucher de soleil dans l'alignement de la Psyché
23 h 00 chant et musique dans le théâtre de verdure
23 h 30 feu de la Saint Jean avec le groupe Sant Yann

(Groupe Sant Yann : musique traditionnelle de Loire Atlantique avec veuzes) Entrée gratuite

Pour information

Les horaires des permanences du RAM ont changé :

Lundi de 9 h 15- 12 h

- 1^{er} lundi du mois à Joué sur Erdre., Maison de L'Enfance « Les Coccinelles »
02 28 24 57 59

- 2^{ème} lundi du mois à Pannecé, Salle des Loisirs - 06 77 08 47 06

- 3^{ème} lundi du mois à Teillé, Espace Enfance Jeunesse - 02 28 01 30 16

- 4^{ème} lundi du mois à Trans sur Erdre, Chemin du Puits Derouin - 02 40 97 34 70
Mardi de 15h30 à 19h30 à Riaillé, L'Orange Bleue (uniquement sur RDV)

Mercredi 9h15 -12h à Joué sur Erdre, Les Coccinelles

Jeudi 15h30 à 18h à Riaillé, L'Orange Bleue (uniquement sur RDV)

Vendredi 9h15-12h à Riaillé, L'Orange Bleue

Contact :

RAM du SIVOM du Secteur de Riaillé

L'Orange Bleue, Rue des Lilas 44440 Riaillé

02 40 80 77 16 - 06 77 08 47 06 - ram-sivom-riaille@orange.fr

Site internet: www.maison-services-riaille.com



SPORT

Site : <http://www.fcmtl.net>

Services de garde



Pharmacie :

Permanences à l'extérieur de la pharmacie : www.3237.fr



Gardes infirmières :

RÉTHORÉ Lise ou ROBERT Monique infirmières de Teillé au 06.21.94.52.33



BARTHELEMY Sylvie infirmière de Riaillé au 02.40.97.87.56



Kinésithérapeutes

MÉZIERE Lucie & MANIÈRE Véronique 39 rue du Haut-Bourg - TEILLE 02.40.97.30.61 Cabinet, domiciles, sur RDV.



Médecins et ambulances :

Composez le 15 (d'un téléphone fixe) ou 112 (appel européen) et demandez le CAPS pour avoir le médecin.



Taxis :

BARTHELEMY Régis au 02.40.97.23.23

Pour motif médical 24h/24h

LENEIL Antoine au 06.74.75.73.73

Toutes distances 7j/7 et 24h/24



Vétérinaire :

Centre Vétérinaire de Riaillé au 02.40.97.80.26



PETITES ANNONCES

* A vendre œufs - 06.29.80.24.22

* A vendre scie sur table Métabo TKHS 315 C - 200 € et Tondeuse auto tractée Husqvarna LC 353 V (révision 2016) neuf 750 € vendue 400 € - 06.75.81.13.90

- A louer appartement T2 - 15 Rue du Plan d'eau à Teillé - 02.40.97.23.15
- A louer T4 neuf—with jardin—bourg de Teillé—06.63.99.56.21

Prochaine Parution : 22/06/2016 Vos articles sont les bienvenus, (sous format WORD et non PDF) merci de les adresser à mairie@teille44.fr avant le 15/06/2016.

Pour recevoir ce bulletin communal par courriel, il suffit d'écrire à : mairie@teille44.fr

Direction de la publication : C. ROUIL responsable commission communication Mise en page et impression : Mairie de Teillé

CONSEIL MUNICIPAL du 16 mars 2016

L'an 2016, le 16 mars à 20 h 00, le Conseil municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur André GUIHARD, Maire.

Présents : André GUIHARD, Maire, Joseph TESTARD, Jérôme SQUELARD, Christian PRIOU, Catherine ROUIL, Arnaud PAGEAUD, Adjoints, Christophe LEBRETON, Bertrand DABO, Angélique DELANOU, Nathalie GENEIX, Anne GUILLET, Isabelle HARDY, Christelle JAUNASSE, Michel OUAIRY.

Absents : Réda BEN KEBIL (pouvoir à Catherine ROUIL), Marie-Paule BLANLOEIL (pouvoir à André GHUIHARD), Lydia BEATRIX, Fabrice ETIE, Aurélie FERRE (pouvoir à Angélique DELANOU).

Secrétaire de séance : Bertrand Dabo

Présentation du SDAEP par Set environnement - Mr Peyras

Le schéma directeur d'assainissement pluvial (SDAEP) a pour objectif de dresser un état des lieux et un zonage d'assainissement des eaux pluviales.

Il fournit un document technique détaillé et chiffré.

Les points noirs de la commune : le bourg, rue du plan d'eau, la partie basse de la vieille rue, rue de la Sensive, hameau du Bois Bauzier et le chemin du Bois.

Les solutions proposées : bassin de rétention, bassin d'infiltration, ouvrage de traitement à la parcelle, solution mixte combinant gestion à la parcelle et bassin collectif.

La validation du zonage et du schéma des eaux pluviales se déroulera lors d'un prochain conseil.

APPROBATION DU COMPTE-RENDU DU 16 février 2016

Deux erreurs se sont glissées dans le compte rendu du 16/02/2016 :

-gratuité du théâtre pour les répétitions des associations communales

-date du forum des associations : 4 juin 2016.

Le compte-rendu est approuvé à l'unanimité.

Commande Publique : adhésion - Réf : 2016-18

M. le Maire informe le conseil que le Code des Marchés Publics oblige les communes à soumettre à la concurrence la passation de leurs marchés publics de plus de 25.000 € H.T. En ce qui concerne les marchés passés selon la procédure adaptée d'un montant de 25.000 à 90.000 € H.T., un site Internet départemental intitulé www.achatspublics44.org a été mis en place dans un premier temps par l'association ICP, constituée entre les Associations des Maires de Maine et Loire, de la Mayenne, de la Loire Atlantique et de la Sarthe pour aider les collectivités à sécuriser leurs procédures de commande à un moindre coût tout en proposant aux entreprises de chaque département concerné un espace de consultation élargi.

Par ailleurs, face aux nouvelles exigences des textes qui imposent au 1er Janvier 2012 aux communes et EPCI de proposer une solution dématérialisée et sécurisée pour la réception et le dépouillement des offres des entreprises, concernant les marchés de plus de 90.000 € H.T., un complément de ce support est devenu nécessaire et un accord a été passé par l'Association ICP pour la création d'une plateforme de dématérialisation www.loireatlantiquemarchespublics.fr ouverte à l'ensemble des collectivités publiques du département.

En conséquence, il est proposé au conseil de se prononcer sur la souscription de la commune à ce nouveau service dit « pôle marchés publics », aux conditions indiquées dans le règlement joint, moyennant un tarif forfaitaire annuel fixé à 170€ incluant l'utilisation illimitée des deux sites décrits ci-dessus, ainsi qu'une formation initiale et une assistance technique.

Le conseil, après en avoir entendu l'exposé de M. le Maire et en avoir délibéré, à l'unanimité :

- décide la souscription de la commune au pôle « marchés publics » aux conditions proposées, soit 170 € TTC. Une copie de la présente délibération sera adressée à l'Association des Maires de Loire Atlantique afin de formaliser l'accord de la commune.

Indemnités du Maire - Réf : 2016-19

En application de l'article 3 de la loi n° 2015-366 du 31 mars 2015, à compter du 1er janvier 2016, dans les communes de 1 000 habitants et plus, les indemnités de fonction du maire sont fixées à titre automatique au taux plafond, sans délibération du conseil municipal. Toutefois, à la demande du maire et par délibération, celui-ci peut demander à bénéficier d'une indemnité à un taux inférieur.

Le maire souhaite conserver son indemnité à un taux inférieur.

Le conseil municipal est favorable à l'unanimité à cette décision

Frais déplacement des agents - Réf : 2016-20

Ces frais sont à la charge de la collectivité employeur (article 16 décret n°2001-654).

A cet effet, il est demandé au Conseil municipal :

- de délibérer quant à la prise en compte des remboursements des frais de déplacement lors des formations ou des réunions des agents communaux. Ces formations sont exercées soit dans le cadre du droit individuel à la formation soit à la demande de la collectivité.
- de valider la grille des taux des indemnités kilométriques fixée comme suit par arrêté du 26/08/2008.

Catégories	Jusqu'à 2 000 km	De 2 001 à 10 000 km	Au-delà de 10 000 km
5 cv et moins	0.25 €	0.31 €	0.18 €
De 6 cv à 7 cv	0.32 €	0.39 €	0.23 €
8 cv et plus	0.35 €	0.43 €	0.25 €

- d'inscrire les crédits suffisants dans le budget communal au compte 6256.

A l'unanimité, le Conseil municipal décide :

- d'accorder le remboursement des frais kilométriques aux agents en formation ou réunion dans le cadre de leur poste, que celles-ci rentrent dans le cadre du droit individuel à la formation ou bien qu'elles soient demandées par la collectivité.
- de valider la grille des taux des indemnités kilométriques telle que présentée ci-dessus.
- d'inscrire les crédits suffisants au compte 6256 du budget principal.

Convention TIPI - Réf : 2016-21

Actuellement, les factures de cantine peuvent être réglées de la manière suivante :

-en espèce directement à la trésorerie d'Ancenis

-par chèque

-par prélèvement

Un nouveau moyen de paiement est disponible : TIPI = titre payable par internet. Les familles pourraient régler sur le site sécurisé www.tipi.budget.gouv.fr, grâce à leur carte bancaire. Un reçu est édité directement. Les modalités seront indiquées directement sur les factures (nom du site, code de facturation).

La mise en place de ce moyen de paiement nécessite la signature d'une convention entre la DGFIP représentée par Mr Houillot et la commune de Teillé.

Frais occasionnés : frais de carte bancaire : 0.25% du montant des factures + 0.10€ par paiement (imputation au compte 627).

A l'unanimité, le Conseil municipal décide :

- de mettre en place ce nouveau moyen de paiement
- d'autoriser le maire à signer la dite-convention
- d'inscrire les crédits suffisants au compte 627 du budget principal.

Demande d'aide financière FSIPL II - Réf : 2016-22

Monsieur le Maire rappelle le projet d'Acquisition et rénovation du commerce alimentaire : l'achat de la superette actuelle « Proxi » et sa rénovation est étudiée pour pérenniser ce commerce de proximité.

Le coût prévisionnel s'élève à 415 595 € HT est susceptible de bénéficier d'une subvention au titre de la dotation d'équipement des territoires ruraux (DETR).

Le plan de financement de cette opération est le suivant :

Dépenses	Montant HT	Financements		taux
acquisition foncière	92 500,00 €	DETR	122 500,00 €	29,48%
Travaux estimatifs	256 570,00 €	Département (FDSC)	100 000 €	24,06%
Frais d'architecte	27 630,00 €	COMPA (fonds de concours 2016)	50 000,00 €	12,03%
Equipement fourni	36 600,00 €	FSIPLII	59 976,00 €	14,43%
Etude CCI	1 960,00 €	Commune	83 119,00 €	
Imprévus	335,00 €	TOTAL	415 595,00 €	
TOTAL	415 595,00 €			

Le projet sera réalisé sur l'année 2016.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide, à l'unanimité,

D'arrêter le projet d'Acquisition et rénovation du commerce alimentaire

D'adopter le plan de financement exposé ci-dessus

De solliciter une subvention au titre de la dotation de soutien à l'investissement local : FSIPL II

Subventions 2016 - Réf : 2016-23

Arnaud Pageau explique que l'attribution des subventions pour 2016 a été modifiée afin de privilégier les activités jeunesse et sport.

Modalité d'attribution des subventions :

- forfait de 150 € / association qui en font la demande
- 20€ / par enfant jusqu'à 18 ans.
- 500 € de subvention exceptionnelle pour le premier festival de TILLIACUM

Le Conseil municipal décide d'attribuer les subventions suivantes :

Associations	Montant Voté
ACE - SECTION	150,00 €
AMICALE LAIQUE TEILLE	150,00 €
ARMAT	150,00 €
ATELIER DE LA DANSE	240,00 €
ATELIER NUMERIQUE	150,00 €
CLUB PONGISTE	1 747,00 €
COSMOSE	150,00 €
CYCLO CLUB TEILLE	150,00 €
Ecole privée - APEL Teillé	1 540,00 €
Ecole publique J. DEMY	2 340,00 €
FCMTL	790,00 €
JUDO MESANGER	60,00 €
LE GRAND T - cotisation annuelle	600,00 €
LES 3 PPP	150,00 €
LES RESTOS DU CŒUR	150,00 €
L'OUTIL EN MAIN	150,00 €
NEW RANCARD	450,00 €
PANNECE SOLIDAIRE	150,00 €
PETIT A PETIT	150,00 €
POLY'GAMMES	150,00 €
SOCIETE CHASSE	150,00 €
TILLIACUM	650,00 €
Twirling Mésanger	60,00 €
Subvention exceptionnelle	1 000,00 €
Eveil Musical J,Demy - POLY'SON	4 200,00 €
Eveil Musical- OGEC de TEILLE	3 069,00 €
Ecole privée - OGEC de TEILLE. / Contrat d'association	40 480,00 €
TOTAL	59 176,00 €

Les montants votés seront inscrits au budget sous l'imputation 6574.

Il est noté que l'ADIL ne bénéficie pas de subvention cette année.

Présentation du projet de budget section de fonctionnement

Monsieur le Maire présente le projet de budget section de fonctionnement.

Comptes rendus des commissions

Commission culturelle prochaine réunion le 04/04/16

Communication : RAS

Enfance jeunesse : prochaine réunion le 26/04/16

Voirie : rue des rochettes près du stade : refaire des devis. Information : réhabilitation du réseau d'assainissement par la COMPA en 2016, commission d'appel d'offres début mai et travaux en juillet, septembre ou octobre au plus tard. Station d'épuration : pas cette année.

Informations et courriers divers

Le Parcours de santé est installé : il reste quelques derniers réglages. Il est proposé de faire des photos pour les publier sur le site et dans le bulletin. Inauguration à prévoir.

Le parcours aventure sera monté le plus rapidement possible.

Anne Guillet informe qu'une flaue d'eau se forme continuellement sur le chemin au bord du plan d'eau.

Courriers :

- 01/04/16 : réunion COMPA sur le logement social.
- Demandes de Polysons :
 - * Gratuité de la salle pour le 12/03/16 : *réponse = NON car entrées payantes*
 - * Pose d'un panneau sur bâtiment place de l'église : *réponse = OUI*
- Nouvelle association : Yakapelia demande si il existe un forfait WE pour la location du théâtre : *réponse = NON, 2 journées payantes.*
- ASCED : demande à utiliser la salle de ping-pong. Le club de ping-pong est d'accord sur le planning : *réponse = OUI*
- Courrier de Mr Forgeard : réclamation cantine, un courrier lui sera adressé.
- ACPA : foulées teillénnes du 1^{er} mai, changement cette année dans l'organisation. La Mairie participe pour le verre de l'amitié.
- Courriers de remerciements.
- Trocantons : AG salle des loisirs à Pannecé à 19h00 le 29/03/16.
- COTESS : AG salle de la Riante à Riaillé le 30/03/16.

Questions diverses

L'ASCED est dissoute, il ne s'agit donc plus d'une association cantonale.

Réunion Commerces et artisans : 21/03/2016 à 20h30 en mairie

La séance est levée à 22h25

CONSEIL MUNICIPAL du 29 mars 2016

L'an 2016, le 29 mars à 20 h 30, le Conseil municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur André GUIHARD, Maire.

Présents : André GUIHARD, Maire, Joseph TESTARD, Jérôme SQUELARD, Catherine ROUIL, Arnaud PAGEAUD, Adjoints, Christophe LEBRETON, Lydia BEATRIX, Marie-Paule BLANLOEIL, Bertrand DABO, Aurélie FERRE, Nathalie GENEIX, Anne GUILLET, Isabelle HARDY, Christelle JAUNASSE, Michel OUAIRY.

Absents : Christian PRIOU, Réda BEN KEBIL (pouvoir à Catherine ROUIL), Angélique DELANOU, Fabrice ETIE (pouvoir à Lydia BEATRIX).

Secrétaire de séance : Aurélie FERRE

APPROBATION DU COMPTE-RENDU DU 16 mars 2016

Deux modifications mineures ont été faites sur les subventions (précisions sur leurs attributions) et informations.

Le compte-rendu est approuvé à l'unanimité.

Modification tarif des salles Réf : 2016-24

Lors de l'établissement de la délibération n°2016-14, une erreur s'est glissée au niveau des locations du théâtre, il convient de la modifier pour préciser la gratuité de cette salle pour les associations communales en vue de leurs répétitions.

La délibération est modifiée à l'unanimité.

Création et suppression de poste : augmentation du temps de travail - Réf : 2016-25

Le Maire rappelle à l'assemblée que le conseil municipal avait voté favorablement pour l'augmentation du temps de travail d'un agent technique :

- Suppression du poste d'agent technique 17heures hebdomadaire
- Création du poste d'agent technique 21heures hebdomadaire

Vu l'avis favorable du Comité technique,

Vu le tableau des emplois,

DECIDE, à l'unanimité des membres présents :

- d'adopter la proposition du Maire
- de modifier ainsi le tableau des emplois,
- d'inscrire au budget les crédits correspondants.

Don de terrain à la Commune - Réf : 2016-26

Le Maire informe l'assemblée que Madame Eugénie Gaudin, domiciliée à Bordeaux-Gaudéran, propriétaire de terrains sur Teillé, souhaite faire don des dits terrains à la commune.

Les parcelles concernées sont situées aux « Prés de la Rivière » et sont cadastrées :

- ZE 6 – 140m²
- ZE91 – 6 630m²

Monsieur le Maire précise que les frais d'acte à la charge de la commune s'élèveront à 800€.

Le conseil municipal, à l'unanimité, est favorable à ce don et autorise le Maire à signer les documents relatifs à cette affaire.

Approbation des comptes de gestion 2015 du budget principal et du budget annexe Café-restaurant - Réf : 2016-27

Le conseil municipal, à l'unanimité, déclare que les comptes de gestion dressés pour l'exercice 2015 par le trésorier pour le budget principal et le budget annexe Café-Restaurant, visés et certifiés conforme par l'ordonnateur, n'appelle ni observation ni réserve de sa part sur la tenue des comptes.

Approbation des comptes administratifs 2015 du budget principal et du budget annexe Café-restaurant - Réf : 2016-28

Le Maire présente les comptes administratifs puis se retire pour laisser la présidence de l'assemblée à Monsieur Joseph Testard, 1er adjoint, pour voter les comptes administratifs 2015.

1°) Lui donne acte de la présentation faite des comptes administratifs, lesquels peuvent se résumer ainsi :

		Section investissement	Section fonctionnement
COMPTE ADMINISTRATIF COMMUNE 2015	DEPENSES	478 245,14 €	1 073 977,02 €
	RECETTES	253 936,33 €	1 316 824,41 €
Résultat de l'exercice 2015	Excédent		242 847,39 €
	Déficit	- 224 308,81 €	-
Résultat de l'exercice 2014		- 45 297,77 €	Affecté en investissement en 2015
Transfert ou intégration de résultats - non budgétaire		9 167,79 €	11 770,40 €
Résultat de Clôture 2015		- 260 438,79 €	254 617,79 €

		Section investissement	Section fonctionnement
COMPTE ADMINISTRATIF CAFE RESTAURANT 2015	DEPENSES	7 140.87€	167.79€
	RECETTES	7 462.39€	9 124.32€
Résultat de l'exercice 2015	Excédent	321.52€	8 956.53€
	Déficit	-	-
Résultat de l'exercice 2014		-8 076.57€	Affecté en investissement en 2015
Résultat de Clôture 2015		-7 755.05€	8 956.53€

2° Constate, aussi bien pour la comptabilité principale que pour chacune des comptabilités annexes, les identités de valeurs avec les indications du compte de gestion relatives au report à nouveau, au résultat de fonctionnement de l'exercice et au fonds de roulement du bilan d'entrée et du bilan de sortie, aux débits et aux crédits portés à titre budgétaire aux différents comptes.

3° Reconnaît la sincérité des restes à réaliser.

4° A l'unanimité, vote et arrête les résultats définitifs tels que résumés ci-dessus.

Affectation de résultat 2015 - budget annexe Café-restaurant - Réf : 2016-29

Après avoir examiné le compte administratif statuant sur l'affectation du résultat de fonctionnement de l'exercice 2015, le Conseil Municipal décide d'affecter le résultat de fonctionnement comme suit :

Résultat de l'exercice 2015 – Fonctionnement : 8 956.53€

Résultat de l'exercice 2015 – Investissement : -7 755.05€

Besoin de financement en Investissement : -7 755.05€

Affectation en réserves 1068 en Investissement : 8 856.53€

Affectation de résultat 2015 - budget principal – réf 2016-030

Après avoir examiné le compte administratif statuant sur l'affectation du résultat de fonctionnement de l'exercice 2015, le Conseil Municipal décide d'affecter le résultat de fonctionnement comme suit :

Résultat de l'exercice 2015 – Fonctionnement : 254 617.79 €

Résultat de l'exercice 2015 – Investissement : -260 438.79€

Solde des restes à réaliser : 2 629.91€

Besoin de financement en Investissement : -257 808.88€

BUDGET 2016 – CAFE RESTAURANT – ref 2016-031

Après délibéré et à l'unanimité, le Conseil municipal vote le budget du Café-Restaurant pour l'année 2016 comme suit :

Dépenses de Fonctionnement	
Total 011 - Charges à caractère général	1 934,03 €
Total 023 - Virement à la section d'investissement	5 987,18 €
Total 66 - Charges financières	120,00 €
Total général	8 041,21 €
Recettes de Fonctionnement	
Total 75 - Autres produits de gestion courante	7 041,21 €
Total 77 - Produits exceptionnels	1 000,00 €
Total général	8 041,21 €

Dépenses d'investissement	
Total 001 - Solde d'exécution de la section d'investissement reporté	7 755,05 €
Total 16 - Emprunts et dettes assimilées	7 188,66 €
Total général	14 943,71 €
Recettes d'investissement	
Total 021 - Virement de la section d'exploitation	5 987,18 €
Total 10 - Dotations, fonds divers et réserves	8 956,53 €
Total général	14 943,71 €

Taux d'imposition 2016 – réf 2016-032

Pour : 16

Contre : 1

Après avoir étudié le budget 2016 et en avoir délibéré, le Conseil municipal décide d'appliquer les taux suivants aux taxes directes locales pour 2016 avec une augmentation de 1%.

Bases d'imposition	Taux 2016	Produit fiscal attendu
Taxe d'habitation	16,62 %	229 356 €
Taxe foncière (bâti)	15,15 %	146 121 €
Taxe foncière (non bâti)	42,84 %	51 708 €
		427 185 €

Monsieur le Maire est chargé de faire appliquer cette décision.

Budget principal 2016 – réf 2016-033

Après délibéré et à l'unanimité, le Conseil municipal vote le budget principal pour l'année 2016 comme suit :

Dépenses de fonctionnement	
Total 011 - Charges à caractère général	334 135,00 €
Total 012 - Charges de personnel et frais assimilés	510 000,00 €
Total 022 - Dépenses imprévues (fonctionnement)	10 359,60 €
Total 023 - Virement à la section d'investissement	139 616,71 €
Total 042 - Opérations d'ordre de transfert entre sections	23 048,40 €
Total 65 - Autres charges de gestion courante	207 144,89 €
Total 66 - Charges financières	18 660,00 €
Total 67 - Charges exceptionnelles	1 225,00 €
Total général	1 244 189,60 €

Recettes de fonctionnement	
Total 013 - Atténuations de charges	30 000,00 €
Total 042 - Opérations d'ordre de transfert entre sections	7 883,60 €
Total 70 - Pdts des services, du domaine et ventes diverses	86 662,00 €
Total 73 - Impôts et taxes	631 050,00 €
Total 74 - Dotations, subventions et participations	463 911,00 €
Total 75 - Autres produits de gestion courante	18 000,00 €
Total 77 - Produits exceptionnels	6 683,00 €
Total général	1 244 189,60 €

Dépenses D'investissement par opération	Reste à réaliser 2015	Budget 2016
Total divers	14 390,09 €	483 435,68 €
Total 102 - Mobilier-matériel Ecole Jacques Demy	- €	5 530,00 €
Total 106 - Mobilier-Matériel Mairie-SRS-SP-Bibliothèque	2 190,00 €	12 100,00 €
Total 109 - Matériel- service technique	- €	10 450,00 €
Total 112 - Travaux vestiaires- bar terrain de sports	- €	4 000,00 €
Total 116 - P.A.V.C	- €	17 000,00 €
Total 128 - Travaux SP	16 240,00 €	33 500,00 €
Total 129 - Travaux sécurité voirie	- €	1 060,00 €
Total 145 - Travaux-Mobilier-Matériel Espace Enfance Jeunesse	- €	2 685,00 €
Total 148 - Travaux et aménagement espaces verts	- €	13 699,00 €
Total 149 - Travaux Cimetière	- €	500,00 €
Total 160 - Voirie	- €	8 000,00 €
Total 162 - Aménagement du bourg	26 524,00 €	96 000,00 €
Total	59 344,09 €	687 959,68 €
Total général		747 303,77 €

Recettes d'Investissement	Reste à réaliser 2015	Budget 2016
Total 021 - Virement de la section de fonctionnement	- €	139 616,71 €
Total 024 - Produits de cessions	- €	2 500,00 €
Total 040 - Opérations d'ordre de transfert entre sections	- €	23 048,40 €
Total 10 - Dotations, fonds divers et réserves	- €	312 117,39 €
Total 13 - Subventions d'investissement	61 974,00 €	19 077,00 €
Total 16 - Emprunts et dettes assimilées	- €	188 970,27 €
Total	61 974,00 €	685 329,77 €
Total général		747 303,77 €

Participations 2016 – réf 2016-034

Certaines participations ont un caractère obligatoire, d'autres sont facultatives. Le Maire présente toutes les participations recensées pour l'année 2016 :

AMF44 - cotisation annuelle	6281	472,00 €
Asso des maires du Pays d'Ancenis - cotisation annuelle	6281	92,00 €
ADICLA - cotisation 2016	6281	311,00 €
Concours divers (cotisations...)	Total 6281	875,00 €
SIVOM Secteur de RIAILLE	65541	74 572,00 €
Commune St Mars la Jaille : salles des sports	65541	3 883,57 €
Contributions au fonds de compensation des charges territoriales	Total 65541	78 455,57 €
FDGDON 44	6558	264,00 €
Conseil Départ - Animat° sportive départementale	6558	1 100,00 €
Autres contributions obligatoires	Total 6558	1 364,00 €

St mars la Jaille - Piscine	657341	1 100,00 €
Ligné : frais de fonctionnement Ecole	657341	688,32 €
Ancenis : Participation CLIS + repas	657341	451,00 €
Pannecé : frais de fonctionnement Ecole	657341	1 400,00 €
Communes membres du GFP	Total 657341	3 639,32 €
Sivom Ancenis : Piscine	657351	1 200,00 €
GFP de rattachement	Total 657351	1 200,00 €
vers budget CCAS Teillé	657362	500,00 €
Vers CCAS	Total 657362	500,00 €
vers budget Café / restaurant	657364	1 000,00 €
Vers SPIC	Total 657364	1 000,00 €

Informations et courriers divers

*Suite au courrier de la Gérante des 4 saisons, un groupe d'élus se propose de la rencontrer pour évoquer diverses possibilités (signalétique, communication, loyer...).

*Adar : AG le 15/04/2016 15h00 – Nantes

*ACTM : exposition le 03/04/2016 à la salle de l'Auvinière de Joué

*Château de Vair : visite numérique le 02/04/2016

*Vioreau : 25/04/2016, liaisons cyclables, voie verte

*ASSIEL : AG le 12/04/2016 à 20h à Riaillé

*Tilliaccum : remerciements pour l'aide apportée dans le cadre du festival.

Amicale Laïque de Teillé : demande pour poser une benne afin de récupérer du papier du 20 au 23 mai 2016. Réponse : Oui

*Vigipirate : reconduction

Questions diverses

Isabelle Hardy demande si un élu participe à la journée de la ruralité : Le Maire
Anne Guillet : informations sur agrès et fixation du banc coté butte défectueuse.

La séance est levée à 22h45